

Enfin notre réponse trouve un nouveau fondement dans ce fait que St Jean a écrit son livre dans les dernières années du premier siècle, à une époque où le pain eucharistique est l'aliment quotidien des fidèles et où l'origine du sacrement est fixée dans des formules liturgiques connues de tous(1).

Si la réfutation n'était déjà évidente nous ajouterions, en guise de confirmation, que des critiques indépendants, comme Loisy et Goguel, loin de faire fond sur le silence de St Jean, voient bien plutôt dans le chapitre XIIIe de nombreuses allusions à l'institution de l'Eucharistie (cf. Jo. XIII, 18 comparé avec Lc xxII, 21).

Hâtons-nous de clore ce trop long article en demandant à nos adversaires raison de leur audace qui va jusqu'à déduire du silence de St Jean la non-institution de l'Eucharistie, et cela en ne tenant aucun compte des Synoptiques ni de St Paul. Nous n'aurons pas la naïveté de les supposer favorisés, comme s'exprime un auteur italien, d'une spéciale confiance et d'une étrange révélation—specialissima confidenza e peregrina rivelazione—au moyen desquelles ils auraient appris que St Jean avait l'intention d'écrire une biographie complète du Sauveur, et que par conséquent il faudrait tenir pour faux tout ce qui n'y serait pas contenu.

S. S. S.

MESSE ANNUELLE

Pour les Associés défunts.

(Messe privilégiée par Rescrit du 8 février 1905).

Nous prions les Confrères qui ont leur numéro d'inscription de **1200 à 1600** de vouloir bien célébrer durant le mois la messe prescrite pour les Associés défunts.

(1) Cela ressort notamment de la *Didachè*, dont les chapitres 9 et 10 sont consacrés à la liturgie eucharistique. De l'avis de tous les auteurs, la partie liturgique de ce document remonte aux dernières années du premier siècle. D'où il appert que les formules relatives à l'Eucharistie se fixèrent de très bonne heure et se vulgarisèrent rapidement, grâce au fréquent usage que les chrétiens faisaient de ce sacrement.